



**HAL**  
open science

## Matière sociale - Chapitre 6 : Matière spatiale

Michel Grossetti

► **To cite this version:**

| Michel Grossetti. Matière sociale - Chapitre 6 : Matière spatiale. 2020. hal-02510894v2

**HAL Id: hal-02510894**

**<https://hal.science/hal-02510894v2>**

Preprint submitted on 10 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Chapitre 6. Matière spatiale

### Résumé

Le sixième chapitre de *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales* traite de la « matière spatiale », c'est-à-dire des catégories que l'on peut utiliser pour décrire et analyser la dimension spatiale des phénomènes sociaux. Il a un statut particulier parce que dans ce domaine, j'ai le sentiment qu'il faut, plus que dans d'autres, commencer par déconstruire des croyances très répandues dans les milieux académiques comme dans ceux de l'expertise ou de l'action politique, ce sentiment étant alimenté chez moi par mon engagement dans une série de controverses sur la dimension spatiale des activités économiques. J'ai choisi de présenter succinctement ces controverses parce qu'il me semble qu'elles permettent de percevoir les ambiguïtés et les difficultés auxquelles on se trouve confronté lorsque l'on aborde la « matière spatiale », une partie de ces difficultés résultant de formes de réification des espaces eux-mêmes ou de certaines de leurs caractéristiques, donc présentant des aspects ontologiques. Je commencerai par présenter quelques-unes des croyances que j'ai pu observer, et que j'ai critiquées à partir de mes recherches, avant de proposer une approche possible de cette dimension essentielle des phénomènes sociaux.

\*

\* \*

Les phénomènes collectifs que les chercheurs en sciences sociales définissent sont des assemblages d'activités, d'entités et de relations. Par exemple, « prolétariat » est un terme analytique pour désigner des personnes occupant des positions socio-professionnelles similaires dans un certain état d'organisation socio-économique (désigné comme « capitalisme »). Il n'inclut pas seulement les personnes qui occupent ou qui ont occupé ces positions, il intègre de fait les ressources cognitives qui leur sont associées (par exemple, la théorie marxiste et ses variantes), des éléments matériels (lieux de travail, vêtements spécifiques), des organisations formelles (syndicats), etc. Autre exemple, le « siècle d'or » espagnol est une expression que les historiens utilisent pour désigner la situation de l'Espagne, de ses habitants et des personnes concernées par ce pays durant le XVI<sup>e</sup> siècle et une partie du siècle suivant, lorsque la colonisation d'une partie du continent découvert par Christophe Colomb et ses équipages a procuré aux couches dirigeantes du pays des ressources abondantes. Il inclut des personnes occupant des positions diverses au sein de l'empire espagnol durant cette période, leurs activités, les flux de ressources, les organisations transatlantiques, les institutions coloniales, les idées partagées par les personnes de ce temps. Ces phénomènes collectifs sont définis par les analystes à partir de traces, d'objets matériels, de textes, d'éléments de langage, de discours.

Tous les phénomènes sociaux sont situés dans l'espace géographique, c'est-à-dire la partie de la planète qui est appropriée et aménagée par l'humanité. Ils peuvent au moins pour partie être représentés sous la forme de cartes. Pour certains phénomènes, cet aspect est central. Ainsi, l'historien Fernand Braudel a écrit un ouvrage classique des sciences sociales en choisissant comme objet d'étude la Méditerranée à l'époque du roi d'Espagne Philippe II. D'autres chercheurs étudient des espaces déterminés — pays, régions, villes, routes — ou des ensembles localisés d'activités — des « quartiers », des « districts industriels », des « clusters » — et concentrent leurs investigations sur le déploiement des activités dans l'espace, s'efforçant de systématiser les informations et de

théoriser les processus observés. C'est le domaine de la géographie, des études régionales et urbaines, de la sociologie urbaine, de l'économie spatiale (ou géographique).

L'analyse des phénomènes spatiaux est un des problèmes les plus difficiles des sciences sociales. En effet, un même espace peut être le cadre de processus sociaux multiples qui se côtoient, coexistent, parfois interagissent ou se fondent les uns dans les autres. Lorsqu'on les aborde par l'espace, les phénomènes ne sont jamais « purs » au sens où les chercheurs aiment à les isoler pour mieux les comprendre. Par exemple, il n'est pas d'activité « économique » qui n'y soit simultanément « sociale », « politique », « culturelle », etc. Il faut nécessairement raisonner en faisant appel aux ressources des sciences sociales et se méfier des pièges de la trop grande spécialisation disciplinaire et des généralisations trop hâtives. Cette complexité n'attire pas toujours les chercheurs les plus ambitieux sur le plan théorique, qui préfèrent se concentrer sur des problèmes mieux formulés dans leur discipline. Or, c'est un domaine où les politiques sont très nombreuses puisque chaque instance publique se définit par le croisement d'une spécialisation thématique et d'une circonscription spatiale. Confrontés quotidiennement à la nécessité de prendre des décisions comportant une dimension territoriale, les responsables politiques ont tous des conceptions portant sur les logiques spatiales, des conceptions qui relèvent en général de croyances diverses qui circulent dans une sphère où ils croisent leurs homologues, mais également des consultants de toutes sortes et des chercheurs plus académiques relevant de diverses disciplines. La plupart de ces croyances ne sont pas étayées par des analyses robustes, la prolifération d'études partielles aux conclusions contradictoires ne favorisant pas la cumulativité. C'est sans doute vrai de tous les domaines de l'action publique, mais il me semble que cela se trouve plus marqué dans le domaine des études spatiales.

Ce chapitre traite de la « matière spatiale », c'est-à-dire des catégories que l'on peut utiliser pour décrire et analyser la dimension spatiale des phénomènes sociaux. Il a un statut particulier parce que dans ce domaine, j'ai le sentiment qu'il faut, plus que dans d'autres, commencer par déconstruire des croyances très répandues dans les milieux académiques comme dans ceux de l'expertise ou de l'action politique, ce sentiment étant alimenté chez moi par mon engagement dans une série de controverses sur la dimension spatiale des activités économiques. J'ai choisi de présenter succinctement ces controverses parce qu'il me semble qu'elles permettent de percevoir les ambiguïtés et les difficultés auxquelles on se trouve confronté lorsque l'on aborde la « matière spatiale », une partie de ces difficultés résultant de formes de réification des espaces eux-mêmes ou de certaines de leurs caractéristiques, donc présentant des aspects ontologiques. Je commencerai par présenter quelques-unes des croyances que j'ai pu observer, et que j'ai critiquées à partir de mes recherches, avant de proposer une approche possible de cette dimension essentielle des phénomènes sociaux.

## **Le problème de la substantialisation de l'espace**

Les quelques controverses que je vais résumer rapidement portent sur des activités économiques ou des analyses effectuées d'un point de vue économique sur les activités scientifiques. Ces quelques controverses qui peuvent sembler très spécialisées me paraissent intéressantes parce qu'elles permettent de poser la question du statut que les sciences sociales peuvent donner aux entités spatiales. Après avoir exposé ces controverses, je proposerai une interprétation, évidemment liée à mes propres positions dans ces controverses, qui s'efforce de cerner les contours d'une mythologie spatiale, peu connue du grand public mais omniprésente dans l'élaboration des politiques publiques.

## Quelques controverses

J'ai effectué beaucoup de recherches à partir d'entrées spatiales et j'ai été confronté dans les années 1980 à des discours — et des politiques — considérant comme assurés les effets de la proximité spatiale sur la coordination des activités économiques, la coordination locale étant censée favoriser la création d'entreprises et d'emplois. C'était l'époque des aménagements de parcs industriels en périphérie des agglomérations urbaines avec notamment des cafétérias communes censées favoriser la création du lien social. Le temps que les recherches empiriques démontrent (en tout cas à mes yeux et ceux de la majorité des chercheurs) que les collaborations économiques ne se fondent nullement sur le simple voisinage et que ces aménagements avaient surtout pour effet d'accroître l'engorgement du trafic automobile et la ségrégation sociale des espaces urbains, il était trop tard : chaque ville s'était dotée de parcs « technologiques », y compris jusque dans des pays comme la Chine ...

Dans les années 2000, j'ai été amené à participer à une recherche européenne sur la capacité des villes à attirer des membres de la classe « créative »<sup>1</sup> dont la problématique se fondait sur quatre hypothèses popularisées par le géographe Richard Florida. La première est l'émergence au cours des dernières décennies d'une classe sociale nouvelle, rassemblant des personnes qui exercent des activités « créatives » : chercheurs ; artistes ; artisans d'art ; entrepreneurs ; etc. La deuxième hypothèse est que les membres de cette classe créent souvent leurs propres emplois et sont à l'origine du développement économique des lieux où ils choisissent de s'installer : ce ne sont plus les personnes qui suivent les emplois, mais au contraire les emplois qui suivent les personnes. Troisième hypothèse : ces personnes sont particulièrement mobiles, à la recherche de lieux de vie et de travail qui leur conviennent. La quatrième hypothèse est que ces personnes privilégient les villes les plus tolérantes en matière de diversité culturelle et d'orientation sexuelle, celles où les activités culturelles sont nombreuses et où l'environnement urbain est de qualité. A ces quatre hypothèses spécifiques à la classe « créative » s'ajoutent des idées plus générales sur la compétition entre les villes dans un contexte d'accroissement des échanges internationaux qu'on baptise en général « mondialisation » ou « globalisation ». Je reviendrai plus loin sur ces idées générales. Tout cela pris ensemble encourage la mise en place par les administrations locales de politiques destinées à attirer les membres de la classe « créative », ce qui se traduit en général par des actions de rénovation urbaine pour aménager des quartiers susceptibles de plaire aux membres de cette classe, par des offres culturelles spécifiques, et aussi, souvent, par des incitations financières qui peuvent prendre la forme d'avantages fiscaux ou de surcroûts de salaire, notamment pour les universitaires (avec des dispositifs de type « chaires d'excellence »). Les résultats de la recherche européenne à laquelle j'ai participé rejoignent celles d'autres études conduites aux Etats-Unis et sont en contradiction totale avec la troisième hypothèse (la grande mobilité) et la quatrième (importance des caractéristiques urbaines dans les choix de mobilité) : les membres de ces catégories professionnelles ne sont pas particulièrement mobiles et lorsqu'ils le sont, leurs choix sont plutôt guidés par des considérations professionnelles (un emploi intéressant), familiales (emploi des conjoints) ou relationnelles (présence dans la ville de personnes avec qui ils sont déjà en relation)<sup>2</sup>. Concernant l'environnement urbain, leurs demandes sont plutôt génériques : des transports corrects ; des écoles pour les enfants ; des services de santé qui fonctionnent ; un niveau acceptable de sécurité publique ...

Dans la même période, je me suis également trouvé confronté à des discours sur la géographie des activités scientifiques, tenus dans le monde académique notamment par des géographes et des économistes, à partir d'études bibliométriques partielles (la mesure de l'évolution du nombre de publications de certaines grandes agglomérations). Ces discours défendaient

---

<sup>1</sup> <http://acre.socsci.uva.nl/>

<sup>2</sup> Martin-Brelot Hélène, Grossetti Michel, Eckert Denis, Gritsai Olga and Kovács Zoltan, 2010, « The spatial mobility of the 'creative class' : a European Perspective », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 34, n°4, pp.854-870.

l'hypothèse d'un accroissement de l'hégémonie des grands centres sous l'effet de la compétition mondiale et des avantages qu'ils avaient acquis par leur insertion dans les réseaux internationaux et par leur capacité à attirer les « talents ». Mes collègues géographes Denis Eckert et Laurent Jégou, en collaboration avec des collègues de Montréal spécialistes des études sur les sciences, Yves Gingras et Vincent Larivière, sont parvenus à mettre au point une méthode de géocodage intégral de la base de données la plus utilisée pour les études bibliométriques, le « Web of Science ». Correctement recensées (en évitant les doubles comptes dus au fait que de nombreuses publications sont signées par des équipes de villes différentes) et regroupées en agglomérations urbaines, les publications, les cosignatures d'articles et les citations obtenues permettent d'analyser les évolutions de l'organisation spatiale des activités scientifiques. Les résultats invalident la thèse du renforcement des hiérarchies spatiales, thèse fondée sur des analyses présentant d'importants problèmes de méthode (notamment l'absence de prise en compte de l'effet des doubles comptes).

En réalité, l'augmentation depuis plusieurs décennies des effectifs d'étudiants, combinée avec d'autres facteurs moins importants (certaines demandes spécifiques de recherche) a provoqué un accroissement correspondant des effectifs de chercheurs et la création ou le développement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche situés dans des villes « moyennes ». A cette échelle, où les variations liées aux spécialités se réduisent, le nombre de publications est pratiquement une fonction linéaire du nombre de chercheurs, partiellement pondéré par la richesse du pays (qui influe sur les conditions de recherche), la « productivité » individuelle des chercheurs n'étant pas affectée par la taille des villes où ils exercent. Les réseaux de collaboration tendent à s'homogénéiser, la centralité relative des sites anciennement dominants étant décroissante. S'il est vrai que les collaborations internationales s'accroissent, c'est au même rythme que les collaborations entre villes d'un même pays, au détriment des publications signées d'une seule équipe (et a fortiori celles qui n'ont qu'un auteur). Les citations obtenues, bien que variables selon les pays d'origine (le ratio de citations par publication est plus élevé pour certains pays en position plus favorable dans le système des publications comme les Etats-Unis, ou accordant des moyens importants aux chercheurs comme la Suisse) tendent également à s'homogénéiser<sup>3</sup>. Sur bien des points, ce que l'on observe à partir des données est en complète contradiction avec les croyances qui fondent beaucoup des politiques scientifiques des deux dernières décennies dans de nombreux pays et qui se traduisent par la concentration des moyens sur les chercheurs ou les établissements les plus reconnus. En France ces croyances sont aussi à l'origine de regroupements forcés d'établissements censés mieux figurer dans des classements internationaux qui sont fondés en grande partie sur le nombre de publications recensées dans les bases de données, donc en fait sur le nombre de chercheurs en sciences de la nature et de la technique, les sciences sociales étant beaucoup moins bien recensées dans ces bases qui privilégient les revues au détriment des ouvrages, et l'anglais au détriment des autres langues.

Enfin, depuis quelques années, j'ai entrepris avec mon collègue économiste Olivier Bouba-Olga une série de travaux statistiques sur la question des métropoles en France. Des discours récurrents<sup>4</sup> définissent des catégories de villes censées présenter des caractéristiques homogènes relativement au développement économique. Au cours des années 1990, divers économistes et

---

<sup>3</sup> Maisonobe, Marion, Grossetti, Michel, Milard, Béatrice, Jégou Laurent, Eckert Denis, 2017, "The global geography of scientific visibility: a deconcentration process (1999–2011)", *Scientometrics*, <https://doi.org/10.1007/> ; Marion Maisonobe, Michel Grossetti, Béatrice Milard, Denis Eckert, Laurent Jégou, 2016, « L'évolution mondiale des réseaux de collaborations scientifiques entre villes : des échelles multiples », *Revue française de sociologie*, 57-3, pp. 417-441.

<sup>4</sup> publiés dans des notes de groupes de réflexions proches du gouvernement (Terra Nova), des agences comme « France Stratégie » (anciennement « Commissariat au Plan ») ou le « Commissariat Général à l'Égalité des Territoires » (anciennement « Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale », DATAR), des ouvrages ou même des revues savantes.

géographes<sup>5</sup> s'inspirant d'un discours plus général sur les « villes globales »<sup>6</sup>, s'étaient déjà efforcés de substituer à la préoccupation antérieure d'équilibrage territorial un discours sur la compétitivité différentielle des territoires et la nécessité de renforcer la seule « ville globale » française, l'agglomération parisienne. Par la suite, ce raisonnement a été étendu aux grandes villes, baptisées « métropoles » et censées être les seules à pouvoir être compétitives dans un contexte de mondialisation. Les autres types d'espace seraient alors condamnés à vivre de la redistribution de la valeur produite par les métropoles en offrant des services à la personne (maisons de retraite par exemple), de l'habitat (pour peu qu'ils ne soient pas trop éloignés des grandes villes), et en bénéficiant des transferts sociaux. Les hypothèses en général avancées pour expliquer le surcroît de performance économique des métropoles portent sur le fonctionnement du marché du travail, censé y permettre de meilleurs appariements grâce à la diversité des populations installées, sur l'apparition plus fréquente d'innovations, pour les mêmes raisons de diversité, sur la meilleure organisation des chaînes de sous-traitance, sur la taille des débouchés, qui permettent de créer plus facilement des activités et enfin sur l'attractivité supérieure des grandes villes pour les diplômés. Un des arguments principaux de ces auteurs est un indicateur statistique, le Produit intérieur brut par habitant (PIB/h) qui est en effet en moyenne nettement plus élevé dans les grandes agglomérations, même si la catégorie des grandes agglomérations est très hétérogène pour cette mesure. Olivier Bouba-Olga et moi avons observé que cet indicateur, qui est calculé par ventilation de la valeur ajoutée en fonction de la masse salariale, révèle essentiellement la présence dans une ville soit d'activités où la valeur ajoutée calculée est très élevée (la finance par exemple), soit d'établissements impliquant la présence de très hauts salaires (les sièges sociaux des grandes entreprises par exemple). Nous avons donc effectué des calculs pour neutraliser ces effets, notamment pour la région parisienne et, au bout du compte, les énormes différences apparentes se réduisent comme peau de chagrin pour se limiter à une sorte de fond diffus correspondant aux différences de coût de la vie (supérieur environ de 10% dans la région parisienne relativement au reste du territoire national)<sup>7</sup>. Une fois prise en compte la profession précise (la nomenclature la plus fine de l'Insee par exemple), les variations de salaire se ramènent à celles du coût de la vie. De la même façon, rapportées à la taille de la population et une fois pris en compte les effets des secteurs et des types de profession, les créations d'emploi ne sont pas particulièrement plus nombreuses dans les grandes villes. On y trouve en plus grande proportion des diplômés, des personnes ayant des salaires élevés, mais également des personnes peu qualifiées et des faibles rémunérations, ce qui se traduit par des écarts de revenu plus importants qu'ailleurs.

### Des problèmes d'interprétation

Pourquoi ces raisonnements me paraissent-ils erronés ? Tout d'abord, et principalement, ils me semblent répéter sous différentes formes une erreur classique, qui consiste à interpréter un effet de composition comme un effet causal intrinsèque de caractéristiques quantifiées. C'est au fond transformer cet effet en entité, l'« ontologiser » en quelque sorte. On peut désigner cette erreur comme une « **interprétation causale d'un effet de composition** ». Prenons un exemple pédagogique (au double sens du terme). Soient un collège A qui comporte une classe de chaque niveau (une 6e, une 5e, une 4e et une 3e) et un collège B qui compte les mêmes classes, mais avec une classe de 6e supplémentaire, ouverte à cause d'un afflux récent de population dans le quartier. Si l'on mesure la taille des élèves, on constatera qu'elle est en moyenne plus élevée dans le collège

---

<sup>5</sup> Pierre Veltz, 1996, *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, Paris, Presses Universitaires de France ; Bernard Marchand, 1999, *Les ennemis de Paris*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes ; Laurent Davezies, 2008, *La république et ses territoires*, Paris, Seuil.

<sup>6</sup> Saskia Sassen, 2001, *The global city: New York, London, Tokyo*, New Jersey, Princeton University Press.

<sup>7</sup> Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, 2015, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, pp.117-144

A, puisqu'il accueille en proportion moins d'élèves de 6e, qui sont les plus petits. Pour autant, cela ne signifie nullement que les élèves de ce collège sont plus grands que ceux du collège B pour un âge donné. Il en est de même pour la productivité régionale (quelle que soit la façon dont cette notion par ailleurs très problématique se trouve mesurée) : une région peut être plus productive en moyenne, sans que chaque travailleur, pris séparément soit plus productif que ceux des autres régions qui exercent le même métier. Dans le cas des deux collèges, un analyste attaché à la thèse de la productivité supérieure des métropoles interpréterait la différence des tailles moyennes comme une capacité du collège A à « attirer » des élèves plus grands, ce qui serait absurde.

On perçoit à travers cet exemple ce que je considère comme une deuxième erreur, celle de la « **clôture du cadre d'analyse** » : dans l'exemple, l'explication de l'ouverture d'une classe supplémentaire de sixième réside d'abord dans un phénomène externe, la croissance de la population d'un quartier, qui peut être due par exemple à l'installation d'un établissement employant de nombreux salariés. Pour voir cette cause, il faut sortir d'un cadre de raisonnement dans lequel les collèges sont en compétition relativement à une population analysée comme un marché stable. De la même façon, si la région parisienne accueille des administrations centrales, c'est pour des raisons historiques et politiques qui n'ont pas grand-chose à voir avec une logique de marché dans laquelle ces administrations auraient effectué récemment un choix de localisation « rationnel ». Si Toulouse était dans les années récentes (avant la crise sanitaire et sociale de 2020) l'une des grandes agglomérations françaises qui connaît une croissance élevée, ce n'est pas lié à sa taille ou aux politiques actuelles de ses élus, mais à un siècle de politiques locales et nationales et de choix industriels<sup>8</sup>.

Cet exemple permet de percevoir ce que je pense être une troisième erreur, le « **présentisme** », qui consiste à oublier les processus de long terme. L'installation des activités dans l'espace s'effectue en continu, au fil de leurs créations principalement, mais elle est tributaire d'effets d'inertie très importants : il est coûteux de déplacer un établissement, la plupart se développent sur place. Par exemple, les personnes qui créent des entreprises le font presque toujours dans l'agglomération où elles résident sans se poser la question d'une quelconque alternative<sup>9</sup>. Une entreprise peut être installée à Belfort ou Montbéliard parce qu'elle y a été créée ou déplacée il y a des décennies et non parce que cette agglomération maximise des critères correspondant à ses activités actuelles.

Une quatrième erreur, plus factuelle, est la **surestimation de la mobilité durable**. Beaucoup d'analystes semblent imaginer que les personnes et les entreprises sont toujours prêtes à partir de là où elles vivent pour choisir des destinations plus adaptées à leurs besoins. Les études empiriques montrent qu'en réalité, la mobilité durable, celle qui implique des changements de résidence pour les personnes, reste limitée, même dans un pays comme les Etats-Unis où elle est plus facile à effectuer qu'en Europe. En revanche, la mobilité temporaire, les séjours de quelques jours ou quelques semaines, est partout en croissance. En général elle suffit à créer et entretenir les relations interpersonnelles et les réseaux qui sous-tendent les activités à dimension internationale.

---

<sup>8</sup> Michel Grossetti et Jean-Marc *Zuliani*, 2013, « La construction d'un système industriel de haute technologie à Toulouse entre logiques locales et logiques nationales », in Patrick Fridenson et Pascal Griset (dir.) *Entreprises de hautes technologies. État et souveraineté depuis 1945*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, pp. 267-281.

<sup>9</sup> Michel Grossetti, Jean-François Barthe et Christophe Beslay, 2008, « Choix de localisation et mobilisation des ressources dans la création d'entreprises innovantes », *Géographie, Économie, Société*, Vol. 10, n°1, pp.43-60.

## Une mythologie spatiale<sup>10</sup>

Ces erreurs en cascade résultent à mon sens de l'adhésion à ce que l'on peut désigner comme une mythologie géographique, c'est-à-dire un réseau de croyances qui se renforcent mutuellement. Le fond commun de ces croyances est une conception des entités spatiales (villes, régions, pays) comme étant engagées dans une compétition permanente pour accéder à des ressources et attirer des personnes ou des entreprises susceptibles d'accroître le développement économique de ces entités. Dans cette compétition, seules les grandes villes sont supposées pouvoir tirer parti des flux de ressources, ce qui renforce leur croissance et leur hégémonie. Ce système est clos sur lui-même, il est censé être seulement soumis à l'influence de politiques publiques contemporaines renforçant ou non certaines caractéristiques des compétiteurs. Les processus historiques, les effets à long terme d'actions du passé, la « dépendance du sentier »<sup>11</sup> n'ont pas de place dans cette mythologie si ce n'est comme source des inégalités de taille observables actuellement. Dans les discours portant sur l'enseignement supérieur et la recherche, la « performance » dans la compétition internationale est désignée en général par le terme d'« excellence », qui suggère qu'il existerait une distinction évidente entre des personnes, des universités ou des équipes de recherche « excellentes », situées forcément dans les grands centres scientifiques, et les autres, considérées donc de fait comme médiocres.

Essayons de résumer les composantes de cette mythologie et ce que l'on peut en dire sur la base des travaux empiriques existants :

1. « la mondialisation s'accroît ». Ce terme est l'objet de nombreux débats et de définitions diverses. Dans la mythologie en question, il désigne principalement la mobilité croissante des ressources, des personnes et des organisations. Les échanges internationaux se sont indéniablement accrus dans les dernières décennies depuis l'entrée de la Chine et d'autres pays asiatiques dans les échanges internationaux.

2. « les personnes, les entreprises et les ressources sont de plus en plus mobiles ». Comme je l'ai écrit plus haut, la mobilité s'accroît peut-être mais elle reste faible. En revanche, les communications s'accroissent et probablement aussi les relations économiques (les réseaux s'étendent et se densifient).

3. « Les territoires (villes, régions, pays, ...) sont de plus en plus en compétition ». Cela n'est pas vrai pour toutes les activités. Si c'est le cas depuis longtemps pour la finance ou les biens de très grande consommation, beaucoup de secteurs ne sont pas concernés. Par exemple la compétition entre les universités est en grande partie une illusion née d'un classement réalisé au départ pour guider les étudiants chinois. Et le plus souvent, ce ne sont pas les territoires qui sont en compétition mais des entreprises qui y sont installées.

4. « La croissance économique dépend de la capacité à attirer des professionnels « excellents » (notamment dans le domaine de la recherche scientifique) ou des entreprises performantes ». Toutes les études sociales sur les sciences montrent que les chercheurs les plus visibles s'appuient sur l'immense travail collectif réalisé par l'ensemble de la communauté scientifique, ce que les plus lucides des récipiendaires de prix scientifiques ne cessent de rappeler. L'excellence perçue de personnes ou d'organisations est une construction collective. Par ailleurs, la mobilité étant faible, les politiques misant tout sur l'attraction de personnes ou de firmes ont peu de chances d'aboutir.

---

<sup>10</sup> La version primitive de cette section a servi de base à la co-écriture d'un texte plus élaboré avec Olivier Bouba-Olga (Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti. *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?*. 2018, hal-01724699). Une partie des arguments a été développée dans un article (Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, 2019, « Le récit métropolitain : une légende urbaine », *Information géographique*, n°2, pp. 72-84.). J'ai intégré en retour des suggestions d'Olivier dans cette section, ce dont je le remercie. Je reste bien sûr le seul responsable de qui figure dans ce texte.

<sup>11</sup> La « *path dependency* » est une expression à présent habituelle pour désigner les effets d'inertie historiques comme dans l'exemple classique du clavier QWERTY élaboré pour optimiser la frappe sur les machines à écrire rudimentaires des débuts et resté inchangé malgré la disparition des contraintes qui en justifiaient l'existence.



5. « Tout cela se traduit par une concentration géographique croissante des activités ». Là aussi cela dépend des secteurs. Dans le cas des activités scientifiques, où cette mythologie est très présente dans certains discours, c'est le contraire que l'on observe.

6. « Seules les métropoles peuvent rivaliser dans la compétition mondiale ». Sans entrer dans une discussion sur le flottement de la notion très française de métropole, on peut avancer que c'est complètement erroné : on peut innover n'importe où et en général la productivité ne dépend pas de la densité de population.

Cette mythologie a pour effet de masquer une réalité dans laquelle la concentration de population ne favorise pas particulièrement l'innovation et la productivité, qui peuvent être obtenues dans des sites moins densément peuplés par un ajustement fin des activités et une densification des réseaux, selon la logique des « clusters industriels », voire dans des petites villes ou des zones rurales en mobilisant des réseaux non locaux de liens durables. Les grandes villes sont plus propices à la présence de certains types d'activités rares qui y sont d'ailleurs installées depuis longtemps : les activités culturelles dont le marché est mondial (mode, musique, cinéma), la finance, certains services très spécialisés. Elles sont également plus propices à l'installation de ménages de cadres. Pour ce qui concerne les administrations centrales ou les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, il faut revenir sur l'histoire longue de leur développement dans les différents pays pour en comprendre la répartition actuelle dans l'espace.

Bien sûr, cette mythologie n'est pas un système parfaitement cohérent repris à l'identique par tous les auteurs. Certains s'intéressent à l'un des ingrédients identifiés et non aux autres. Leurs positions ne sont pas identiques et présentent des nuances que je n'ai pas développées en détail dans le souci de faire apparaître la structure d'ensemble de la mythologie. Les liens que je me suis efforcé de mettre en évidence entre ces ingrédients ne sont pas toujours systématiques, et présentent eux-mêmes des variations. C'est plutôt un réseau diffus de croyances plus ou moins partagées (et souvent admises sans trop d'examen réflexif) qui fonctionne comme un système lorsqu'on se place à l'échelle du petit monde des personnes — chercheurs, consultants, technocrates, élus — qui se préoccupent de développement économique local, d'aménagement du territoire, de politique régionale, bref, de la dimension spatiale des activités socio-économiques.

Sur chaque mythe pris de façon séparée, de nombreux auteurs ont contesté les éléments d'argumentation toujours présentés à leur appui (mesures de la productivité locale, de la création d'emploi ou de la mobilité) et présenté des résultats empiriques robustes et cumulatifs qui contredisent ces mythes<sup>12</sup>. Mais cette critique a du mal à se faire entendre à cause entre autres du caractère systémique de la mythologie : oui, tel aspect est contestable, mais si on l'écarte, alors il faudrait abandonner d'autres aspects qui semblent plus robustes. L'aspect systémique est à mon sens très important pour expliquer la résilience de ces croyances. Même si l'on ne se situe pas au niveau de cohérence d'un « paradigme » à la Thomas Kuhn, on peut probablement transposer certaines de ses analyses, comme le fait que l'accumulation de données contradictoires (une « réfutation » à la Popper) ne suffit pas à faire abandonner le système de croyances. En particulier, conformément aux analyses de Kuhn, ce système ne peut être mis en danger que si un système concurrent émerge.

Je me suis attardé sur cette mythologie parce qu'elle pose un problème de fond qui est celui de la substantialisation de l'espace. En effet, finalement, quel statut donner à la « matière spatiale » ?

---

<sup>12</sup> Voir entre autres les travaux du groupe « Métropolitiques », notamment sur les villes moyennes (Aurélien Delpirou, « Villes moyennes », <https://www.metropolitiques.eu/Villes-moyennes-595.html>), les travaux d'Eric Charmes (*La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées », 2019), ceux de Mario Polese, Richard Shearmur et Laurent Terral (*Economie urbaine et régionale, géographie économique et dynamique des territoires*, Paris, Economica, 2015).

## **Matière spatiale**

Les entités spatiales sont des assemblages de ressources partagées par les personnes qui y vivent, y passent ou y exercent leurs activités. D'abord des ressources matérielles : lieux ; bâtiments ; rues et routes ; équipements ; ressources naturelles, renouvelables ou non. Ensuite des ressources cognitives associées aux lieux : des désignations ; des récits ; des réputations. Enfin les populations qui les fréquentent, qui constituent les unes pour les autres des ressources et des contraintes. Les lieux sont aussi des ressources de coordination : on s'attend à y trouver à certains moments tel ou tel type d'activité et de personnes.

Certaines de ces ressources ont des continuités de long terme : on trouve dans beaucoup de villes — en Europe, au Moyen Orient, en Asie — des bâtiments ou des traces de constructions millénaires et des noms qui perdurent au fil des siècles (Alexandrie, Rome, Xi'an ...). Sur des durées moins longues, on voit perdurer des spécialisations industrielles, scientifiques ou culinaires locales (l'aéronautique à Toulouse, la médecine à Montpellier, le jambon de Parme). Les systèmes urbains (la hiérarchie des villes en termes de population, les réseaux qu'elles constituent) peuvent se révéler très stables dans le temps, notamment dans des pays comme la France ou la Grande Bretagne. Certaines routes perdurent et forment des réseaux de lieux qui peuvent avoir une certaine continuité au fil des activités réalisées par des personnes engagées dans des réseaux de relations sociales, des collectifs et des sphères.

Ces continuités sont toujours des recréations et elles sont partielles. La continuité d'une ville dans le temps est tissée de fils multiples dont tous ne se brisent pas en même temps.

A un moment donné de ces longs processus une entité spatiale présente des cohésions partielles, des ajustements locaux qu'il est très important d'étudier, mais ces cohésions ne sont pas telles que l'on pourrait ériger telle route, telle ville, telle région, voire telle catégorie de villes ou de régions en cause majeure de phénomènes sociaux. Les formes spatiales sont des effets émergents et rémanents des activités sociales qu'elles influencent en retour.

Les distances, temps et coûts de transports ont une réelle influence sur les interactions et les relations interpersonnelles. En Europe et en Amérique du Nord, les relations captées par les enquêtes sur les réseaux personnels tendent à se concentrer pour les deux tiers environ dans une aire d'une heure de route à partir du domicile des enquêtés<sup>13</sup>. Cela s'explique par l'organisation des activités collectives régulières, incluant les études ou le travail, auxquelles une même personne peut participer, généralement accessibles dans un temps limité à partir de son domicile. Ces activités étant à l'origine d'une part importante des relations interpersonnelles, celles-ci tendent à ne pas être trop dispersées dans l'espace. Par ailleurs, les réseaux se densifient d'eux-mêmes par le jeu des présentations, les effets de concentration spatiale se renforcent au fil des années passées dans une ville. La part locale des réseaux personnels explique en grande partie la formation et le maintien des relations locales entre des entreprises ou entre des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche lorsque des complémentarités suffisantes existent<sup>14</sup>.

Les notions définies au cours des chapitres précédents sont utiles pour mieux saisir les complexes phénomènes spatiaux et éviter de substantialiser trop hâtivement les espaces ou leurs caractéristiques. C'est le cas avec deux notions utilisées dans ce domaine et qui sont souvent ambiguës, celles de « territoire » et de « proximité ».

### **Territoires et systèmes locaux : des collectifs à base spatiale**

---

<sup>13</sup> Michel Grossetti, 2007, « Are French networks different? », *Social Networks*, Vol. 29, n°3, pp. 391-404.

<sup>14</sup> Michel Grossetti et Marie-Pierre Bès, 2002, « Proximité spatiale et relations science-industrie : savoirs tacites ou encastrement (Polanyi ou Polanyi) », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5 - II -, pp.777-788

Le partage de ressources situées dans un espace circonscrit définit des collectifs analytiques qui sont des objets d'études pour les sciences spatiales, mais ces ressources peuvent être également au fondement de collectifs plus explicites. Certains de ces collectifs prennent la forme de circonscriptions territoriales formelles, avec leurs élus et les leurs administrations, d'autres sont plus émergents. Ces derniers sont souvent évoqués par les analystes au moyen de la notion mouvante de territoire, qui suggère des formes d'appropriation et de perception de l'espace par certains des résidents ou usagers<sup>15</sup>. Analyser ces cas comme des collectifs à base spatiale permet d'éviter d'en rester à cette notion de « territoire », certes utile pour suggérer ce qui se situe au-delà de celle d'espace et de la simple coprésence, mais trop impressionniste et allusive pour être un outil analytique robuste. Analyser de tels collectifs implique d'identifier les ressources qui le fondent et les processus dans lesquels ils sont engagés. Au lieu de transformer un espace délimité en une entité censée être cohérente, on se donne les moyens d'identifier quels éléments précis sont présents dans le collectif étudié. On évite les formulations anthropomorphiques de type « Montpellier regarde vers l'Espagne », qui peuvent parfois avoir une valeur heuristique, mais dont l'abus nuit à la compréhension des situations concrètes.

Les notions de « district industriel », « système productif local », « milieu innovateur » ou « cluster industriel » désignent une densification des relations économiques dans des espaces de l'ordre d'une agglomération urbaine ou de ce que l'Insee appelle un « bassin d'emploi », ces espaces délimitant également approximativement des marchés locaux du travail. Des districts de l'Angleterre industrielle décrits par l'économiste Alfred Marshall au début du XXe siècle à la Silicon Valley, les exemples sont variés et abondamment étudiés et commentés<sup>16</sup>. Ces phénomènes émergents et complexes ont été décrits au moyen de notions parfois impressionnistes (par exemple Marshall évoquait une « atmosphère industrielle » pour désigner le partage de références au sein de ces « districts »). J'ai défendu une approche de ces systèmes par les effets d'encastrement dans les réseaux de relations interpersonnelles et plaidé pour que ces systèmes socio-économiques soient analysés comme les collectifs plus ou moins explicites, eux-mêmes constitués de personnes, d'organisations et de ressources de toutes sortes (lieux, infrastructures, désignations collectives, images, etc.).

Il en est de même des réseaux politiques locaux<sup>17</sup>, les « scènes » artistiques locales, et plus généralement de tous les assemblages au sein d'un espace commun d'organisations, de personnes et de ressources plus ou moins partagées. Une même ville peut receler plusieurs de ces systèmes locaux (économiques ou non) qui coexistent sans forcément interagir. La ville elle-même constitue une sorte de collectif émergent de niveau plus agrégé qui intègre tous ces éléments et peut donner lieu à des images et des références multiples, parfois convergentes, parfois contradictoires.

Recourir aux notions de personnes, ressources, réseaux et collectifs permet également de mieux comprendre une notion complexe comme celle de « proximité ».

## Qu'est-ce qu'être proche ?

---

<sup>15</sup> L'historien Rémy Cazals évoquait à propos du système économique local de Mazamet l'émergence d'une « conscience de place » (Rémy Cazals, 1983, *Les Révolutions industrielles à Mazamet (1750-1900)*, Paris-Toulouse, La Découverte- Maspéro et Privat).

<sup>16</sup> Il existe une montagne de littérature sur cette question à laquelle l'ouvrage récent de Jérôme Vicente (*Economie des clusters*, La Découverte, « repères », 2016) est une bonne introduction. Travaillant depuis longtemps sur ce thème, je m'étais essayé il y a quelques années à une typologie de ces systèmes (Michel Grossetti, 2004, « Concentration d'entreprises et innovation : Esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux », *Géographie, économie, société*, 2004, Vol. 6, n°2, pp : 163-177).

<sup>17</sup> Patrick le Gales et Mark Thatcher (dir.), 1995, *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*, Paris, L'Harmattan.

Une des façons d'aborder les phénomènes sociaux en prenant en compte la dimension spatiale est de s'interroger sur la notion de proximité. En sciences sociales, celle-ci n'est plus réduite depuis longtemps à la distance géographique (sous ses diverses formes). Ainsi, les sociologues ont développé très tôt la notion d'« espace social » comme système de relations et de rapports sociaux<sup>18</sup>. Des économistes ont aussi cherché à théoriser l'articulation entre la proximité dans l'espace géographique et d'autres formes de proximité, dans les relations sociales, économiques, etc.<sup>19</sup>.

Définir un espace c'est déterminer des entités et un principe de proximité (ou de distance) et définir un principe de proximité implique de spécifier les entités qu'il concerne et donc, de fait, de définir un espace. Le problème est qu'il y a de nombreuses façons de définir cette idée de proximité. Je ne vais pas les énumérer ici mais elles me semblent converger sur le fait que deux personnes proches, quelle que soit la façon dont on définit ce terme, ont une probabilité plus élevée d'interagir ou au moins d'entretenir des interdépendances. Ainsi, la proximité dans l'espace géographique peut être vue comme une configuration du contexte matériel qui rend les interactions entre les personnes plus probables, toutes choses égales par ailleurs. Être proche dans ce sens c'est être en situation de pouvoir, ou devoir, interagir, dans la coopération ou le conflit. Deux personnes peuvent aussi être proches dans un réseau, cette proximité « géodésique » étant évaluée par le nombre d'intermédiaires nécessaires pour les relier. Là encore, cela rend plus probable qu'elles se retrouvent en situation d'interagir. Des personnes peuvent aussi être proches par leurs caractéristiques sociales, les ressources qui leurs sont liées, selon une logique de similarité, dont on sait qu'elle favorise les interactions et les relations (qui se ressemble s'assemble). Elles peuvent enfin être rapprochées par leur complémentarité, ce qui est un thème classique pour l'économie industrielle (l'activité complémentaire des firmes), mais se retrouve également en sociologie (la solidarité « organique » de Durkheim). Ces différentes proximités se combinent, sont convergentes ou contradictoires. Elles sont des effets émergents des agencements de ressources et de personnes.

### Une « matière » émergente

Pour éviter de se perdre dans l'espace, quelques idées clés :

1) L'espace est trop souvent l'objet de discours qui tendent à le transformer en substance sociale homogène sans prendre en compte la complexité des phénomènes qui le parcourent.

2) La substantialisation de portions d'espace se traduit par une mythologie trop répandue, qui fait des entités spatiales des acteurs sociaux en compétition, cherchant à attirer des ressources, ce qui est facilité par la taille de leur population. Les grandes agglomérations, désignées dans cette mythologie comme des « métropoles » sont censées avoir du seul fait de leur taille des « performances » plus élevées en matière d'innovation et de production, et sont plus propices à l'accueil de personnes ou d'activités « excellentes ». Cette mythologie guide de nombreuses politiques depuis trois décennies.

3) Les ingrédients de cette mythologie sont démentis point par point par de nombreuses recherches empiriques et reposent sur des erreurs parfois grossières d'interprétation, mais ils résistent précisément parce qu'ils sont devenus des parties d'une mythologie, donc des ressources cognitives qui ne sont plus discutées et fournissent une grille de lecture globale des phénomènes.

---

<sup>18</sup> Pitirim A. Sorokin, 1927, *Social Mobility*, New York, Harper. Entre autres auteurs ayant repris et redéfini la notion d'espace social figure bien sûr Pierre Bourdieu.

<sup>19</sup> Alain Rallet et André Torre, 1995, *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica, Paris. J'ai participé à ce groupe en tant que sociologue, et proposé avec Olivier Bouba-Olga une perspective spécifique sur cette notion de proximité (Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, 2008, « Socio-économie de proximité », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, pp.311-328).

4) Retrouver la complexité des phénomènes spatiaux peut passer par l'examen des processus de constitution de « collectifs à base spatiale » qui ne sont jamais l'entièreté d'un espace, et par une réflexion sur les diverses formes de la proximité.

5) La « matière spatiale » est une sorte d'émergence de deuxième ordre qui s'opère à partir de formes sociales elles-mêmes émergentes.

Ce caractère émergent relativement aux entités définies dans les chapitres précédents se retrouve dans toute la « matière spatiale », ce qui en explique la complexité spécifique. C'est en quelque chose une émergence de second ordre puisque ces entités sont elles-mêmes émergentes, cette émergence étant elle-même influencée par les formes spatiales. Il vaut mieux éviter de réduire trop hâtivement cette « matière » particulière à de simples variables, ou de transformer sans précaution des catégories analytiques en entités agissantes. L'espace est un aspect trop important des activités sociales pour être isolé trop brutalement des autres dimensions de ces activités.

**Les trois chapitres suivants** sont dédiés aux aspects dynamiques. Le septième chapitre (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02509694>) traite des **parcours individuels**, considérés comme des constructions narratives qui permettent d'appréhender l'articulation des diverses formes collectives et des sphères d'activités associées à une personne au cours de sa vie. Le huitième chapitre (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02508878>) aborde des niveaux un peu plus massifs en traitant de processus d'**émergence des collectifs** nouveaux à partir de réseaux ou de collectifs existants. Il s'efforce d'intégrer dans quelques types généraux des travaux réalisés en sociologie des activités économiques, artistiques ou scientifiques, qui me semblent converger sur des scénarios typiques. Enfin, en allongeant les durées et en alourdissant les masses, en jouant sur les différences de rythmes entre les tendances de long terme et les bifurcations, le dernier chapitre (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02508254>) traite des **processus historiques**. J'ai choisi de le faire à partir d'un exemple sur lequel j'ai eu l'occasion de travailler, l'évolution du système scientifique français, un processus dont la particularité est d'être cumulatif, c'est-à-dire de pouvoir être analysé comme une succession de création d'institutions nouvelles et d'accroissement du nombre des personnes concernées.